



HAL
open science

De l'hygiène verbale dans le sud de la France ou Occitanie

James Costa

► **To cite this version:**

James Costa. De l'hygiène verbale dans le sud de la France ou Occitanie. *Lengas : revue de sociolinguistique*, 2012, 72, pp.83-112. halshs-00826046

HAL Id: halshs-00826046

<https://shs.hal.science/halshs-00826046>

Submitted on 26 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'hygiène verbale dans le sud de la France ou Occitanie.

1. Introduction

En 2009, à l'occasion d'un colloque organisé par une association œuvrant à l'enseignement de la langue d'oc (ou occitan) en Provence, une délégation de cinq personnes, drapeaux provençaux à la main, entre dans la salle principale avant le début de la session plénière inaugurale¹. Ils sont membres du Collectif Prouvènço, une association née en 2000 qui promeut la reconnaissance du provençal comme langue autonome, et non comme dialecte de l'occitan, vision traditionnellement dominante dans les études romanes et au sein de la renaissance linguistique au sud de la France. Silencieux, ils ne prendront part aux débats qu'à la suite d'une remarque d'un autre participant les mettant en cause. A l'extérieur ensuite, le débat se poursuit entre l'un des membres de ce groupe et un autre participant au colloque. Ce dernier tente de convaincre son interlocuteur que l'on peut s'entendre. Le premier réplique par un « non » sonore, trois fois répété. L'incompréhension est inévitable, tant les deux postures argumentatives qui se font face semblent, dans ce cas, inconciliables, et entretenues comme telles : posture épistémique (fondée sur l'énonciation d'un savoir scientifique sur la langue) d'un côté, posture affective (fondée sur la légitimité d'une connaissance intime) de l'autre. L'interaction se conclut, de manière attendue, par la séparation des participants sans qu'aucun consensus n'ait émergé. Les deux interactants ne parlent visiblement pas de la même chose, et les mots qu'ils emploient, même quand ils semblent être les mêmes, réfèrent à des réalités bien distinctes. Cet épisode est ici relaté car il nous semble emblématique des débats tels qu'ils prennent place depuis 2000, ceux-ci mettant en scène des positions antagonistes se focalisant sur la question de la langue régionale en Provence. Elle pose la question des enjeux liés à la langue régionale en Provence², qu'il ne s'agit plus de « sauver », mais qui, c'est l'hypothèse que je pose ici, permet d'articuler des positionnements sociaux et des revendications diverses à travers une mise en scène et en discours de la question linguistique.

Cet article traite de la question du conflit (et du débat qui en découle) entre groupes militants promouvant l'unité de la langue d'oc et partisans du provençal en tant que langue distincte. Il s'agira donc de proposer une interprétation de quelques-uns des ressorts argumentatifs déployés de part et d'autre et du travail idéologique³ qui les sous-tend.

Que le provençal soit utilisé comme point de focalisation pour mettre en scène des discours sociétaux n'est pas nouveau (voir Martel, ce numéro). Les langues régionales ont été appropriées par divers groupes et tendances politiques au fil des décennies passées pour exprimer des positions monarchistes, républicaines, pétainistes, d'extrême-gauche, etc. Mais, d'une part, on doit s'interroger sur le renouveau du débat au tournant du siècle. Ne faut-il y voir qu'une peur millénariste ou une réaction de rejet de la mondialisation et un refuge dans le passé ? Ou au contraire une manière de négocier l'entrée dans un monde nouveau selon des termes que les acteurs sociaux cherchent à définir eux-mêmes ? D'autre part, on doit se

¹ Le même événement est raconté dans le texte de Danièle Dossetto (ce numéro).

² La Provence est elle-même une entité mouvante selon les personnes, les époques, les régimes politiques. Le débat actuel est largement circonscrit à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, même s'il peut avoir des échos dans la région de Nîmes et dans le sud de la Drôme.

³ Pour une définition des idéologies langagières, voir l'introduction à ce numéro.

demander si la défense d'une langue régionale ou minoritaire est toujours assimilable à un acte d'*empowerment* ou de résistance. Et si oui, d'une résistance à quoi parlons-nous ?

La situation actuelle n'est clairement pas celle des années 1960, celle d'une lutte sociale qui cherchait à associer défenseurs de la langue d'oc et luttes paysannes ou ouvrières. En 1971, Robert Lafont pouvait écrire :

On signalera, pour ce qu'elle peut apporter à une psychosociologie des contacts entre langues, la visée générale de [la] reconquête [occitane] : non pas tant reconquérir l'occitanophonie pour elle-même que libérer une parole condamnée socialement » (Lafont, 1971, 99).

Il poursuit : « Une affiche de 1968 souvent reproduite depuis lors, et mise en chanson, disait simplement : *Ome d'oc, as dreit a la paraula, parla* »⁴. Pourtant, comme le fait remarquer René Merle dans le mensuel *Aquò d'Aquí*⁵, l'homme d'oc en question ne réagit pas de la manière souhaitée : « 'Mai que vòs que te digui', respondiá l'òme d'Òc... quora respondiá pas en francés. Sospresa e prudèncià de locutors d'una lenga de 'l'entre se' »⁶. Donc, continue Merle, grosse déception militante.

Il y a longtemps que les mouvements de défense de la langue d'oc (et d'ailleurs, des langues d'oc) ont cessé de s'adresser à « l'homme d'oc ». Le mouvement d'oc n'a pas cessé pour autant, et « l'homme d'oc » s'est transformé – la femme d'oc aussi. Ces derniers sont désormais de plus en plus susceptibles d'être issus des classes moyennes, de ne pas voir une grande partie de leur parole sociale particulièrement condamnée, d'être dotés d'un capital culturel important, et d'avoir appris une variété d'oc autrement que par une transmission linguistique au sein du foyer (comme l'écrit Colette Milhé [2008], on *devient* désormais occitan de manière consciente).

Mais, et c'est là un point central, en s'effaçant de la vie quotidienne du plus grand nombre, les vernaculaires du sud de ce qui est aujourd'hui la France sont devenus disponibles pour d'autres usages ; ils sont devenus un réservoir de signes disponibles, dont la légitimité d'usage est renégociable à mesure que disparaissent les porteurs traditionnels de cette légitimité. L'occitan, le provençal, le niçois etc. constituent potentiellement ce que Shandler (2006), s'intéressant au yiddish, appelle des langues post-vernaculaires. Pour ce type de langues, la pratique ordinaire ne va pas de soi ; elle demande à être justifiée, argumentée. Ce qui, selon Shandler (2006, 22) distingue les langues post-vernaculaires, c'est leur hiérarchie sémiotique : le niveau de sens symbolique secondaire est toujours privilégié au niveau primaire. En d'autres termes, dans le cas d'une langue post-vernaculaire, le simple fait que quelque chose soit dit, chanté, écrit dans cette langue est au moins autant (sinon plus) porteur de sens que le sens littéral des mots utilisés.

Alors que dans les années 1960, il s'agissait pour Lafont de libérer une parole condamnée socialement, l'étude des pratiques actuelles de l'occitan (une grande partie d'entre elles) suppose un questionnement quant à une volonté d'utilisation de la langue qui n'est plus qu'optionnelle. Cette optionalité, corollairement, suppose pour les acteurs sociaux une reconfiguration du sens associé à ces usages par rapport aux années 1960. Non qu'il ne reste plus de voix socialement condamnées, mais que le choix actuel d'exprimer une voix par l'occitan lui confère un sens particulier qui, loin d'être immanent, est à chercher dans le siècle, dans le *hic et nunc*. Les pratiques de langues régionales et les discours sur ces langues sont donc un site d'investigation qui permet de représenter, de mettre en scène, et peut-être pour le sociolinguiste de saisir quelques-uns des enjeux sociaux propres à notre époque.

⁴ « Homme d'oc, tu as droit à la parole, parle ».

⁵ *Aquò d'Aquí*, n°243, septembre 2011. Disponible en ligne : <http://rene.merle.charles.antonin.over-blog.com/article-rene-merle-ome-d-oc-as-dreit-a-la-paraula-parla-85478463.html>

⁶ « 'Mais que veux-tu que je te dise', lui répondait l'homme d'Òc... quand il ne répondait pas en français. Surprise et prudence de locuteurs d'une langue de 'l'entre soi' ».

En ce sens, la division même du mouvement de défense du provençal ou de l'occitan provençal est porteuse de sens. L'existence même de cette division, son caractère apparemment irréconciliable, ou entretenu comme tel, montre s'il était besoin que la langue elle-même n'est qu'un enjeu secondaire dans ce conflit. Si les pratiques langagières régionales et leur futur étaient réellement l'objet du débat, le travail collectif semblerait aller de soi. Mais sur le marché linguistique provençal⁷, la langue doit semble-t-il être comprise comme un fétiche au sens de Marx (1965, 606), un objet sur lequel différents acteurs sociaux projettent une valeur sans rapport avec sa valeur matérielle. Le fétiche permet d'incarner un rapport social déterminé entre les hommes. La question centrale est donc bien entendu celle-ci : de quoi le fétiche tient-il lieu ? Que recouvre la valeur d'échange d'une langue dont la valeur d'usage est désormais nulle ou presque ?

Dans ce numéro spécial de *Lengas*, nous avons choisi d'aborder la question à travers le prisme des débats idéologiques linguistiques (Blommaert, 1999). Ces débats permettent de négocier le prix de la langue sur un marché non plus linguistique, mais sur un autre, parallèle, un marché des valeurs (au sens moral). Ce déplacement, au moins partiel, d'un marché à un autre est le résultat du statut post-vernaculaire de l'occitan. Ce qui s'y échange, ce n'est pas seulement la langue, ni des positionnements sociaux liés à la langue, mais des points de vue sur la société – et peut-être seulement cela.

Dans cet article, j'exposerai donc brièvement dans un premier temps les termes actuels du débat, en justifiant le choix d'un corpus de textes pour l'analyse. Dans un second temps, je montrerai la manière dont les questions linguistiques sont construites en tentant d'isoler les idéologies linguistiques en présence, et en montrant que les deux positionnements, pour antagonistes qu'ils soient, procèdent d'une même logique idéologique générale. Enfin, ma dernière partie sera consacrée à une analyse de la nature du fétiche que constituent ensemble la « langue provençale » et la « langue occitane » en Provence, et cherchera à comprendre le sens social de l'articulation des discours identifiés dans la partie précédente.

Ce texte s'inscrit dans la continuité d'un travail ethnographique et critique mené entre 2007 et 2010 puis en collaboration avec Médéric Gasquet-Cyrus depuis 2010 (voir par exemple Costa, 2011; Costa & Gasquet-Cyrus, sous presse) dans lequel il s'est agit d'interroger le mouvement renaissantiste provençal, non pas uniquement pour lui-même, mais pour ce qu'il peut apporter d'éclairage au rôle croissant des questions langagières dans le monde actuel⁸. Ce travail peut être considéré comme participant d'une sociolinguistique critique ethnographique, une sociolinguistique qui « met au centre de ses préoccupations non pas la langue comme système, ni même la société comme système ou comme structure, mais la langue comme partie inhérente des pratiques sociales » (Boutet & Heller, 2007, 312). Cette sociolinguistique interroge les pratiques langagières et les catégorisations des langues dans le cadre d'une construction de rapports de sens et de pouvoir :

[l]e sens est compris comme imbriqué dans des relations sociales qui sont à la fois des relations de catégorisation (la construction des frontières sociales, de la différence et de la similarité) et des processus d'exploitation de ces catégories dans la stratification (la distribution inégale de ressources et de pouvoir de production, de distribution et de l'attribution de valeur à ces ressources) (Boutet & Heller, 2007, 312).

Il est essentiel de rappeler qu'il ne s'agit pas ici de prendre parti pour l'une ou l'autre des options présentées par les protagonistes des débats, mais de fournir un éclairage *situé*,

⁷ Rappelons qu'« il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix » (Bourdieu, 1984, 123).

⁸ Voir Duchêne & Heller (2012) pour une explicitation de quelques-uns des enjeux sociaux liés au langage à notre époque.

nécessairement subjectif, sur une situation fortement investie de sens et vécue comme problématique, angoissante ou même douloureuse par de nombreux militants.

1. Le provençal : langue autonome ou dialecte occitan/d'oc ?

On ne peut comprendre ni l'interaction relatée en introduction ni les textes qui seront analysés dans la seconde partie sans un bref détour historique⁹.

1.1 Renaissances et conflits graphiques

Le Renaissantisme d'oc est traversé de conflits et débats depuis ses origines au 19^e siècle (Martel, ce numéro), conflits liés à la situation diglossique dans laquelle se trouve la Provence depuis plusieurs siècles et qui introduit des possibilités d'identification à plusieurs systèmes graphiques depuis au moins le 16^e siècle (Lodge, 1993, 123). Si les questions graphiques sont dans un premier temps centrales dans les débats, ceux-ci se poursuivent au cours des 19^e et 20^e siècles autour des problématiques de nomination de la langue du Midi de la France (roman, provençal, langue d'oc, occitan), et plus récemment autour du sécessionnisme provençal.

Davantage que sur la langue, les conflits que l'on observe portent avant tout sur ce que la langue (et, par là même, la société) devrait être et devrait représenter. Derrière ces débats s'expriment des problématiques de définition de la provençalité, de la méridionalité, de qui fait partie du groupe (provençal, méridional etc.) et qui n'en fait pas partie. Codifier une langue, la nommer, la représenter, c'est en effet l'ordonner et la catégoriser selon certains principes plutôt que d'autres. C'est ordonner la société telle qu'elle devrait être à travers une démarche d'hygiène verbale, pour reprendre l'expression de Deborah Cameron (1995) – une démarche évaluatrice et par là même prescriptiviste sur la langue, liée à l'idée que différentes utilisations du langage peuvent être bonnes ou mauvaises, élégantes ou efficaces, appropriées ou inappropriées (Cameron, 1995, 9). En un mot, l'hygiène verbale regroupe une série d'attitudes, de discours, d'action, qui visent à définir ce qu'est la langue légitime sur un marché linguistique donné. Les renaissances linguistiques sont typiquement des entreprises d'hygiène verbale. Il n'est donc pas surprenant qu'ils donnent lieu à des débats internes de ce type : en faisant émerger des notions nouvelles, en grammatisant (Auroux, 1994) des parlers pour en faire des langues à travers l'élaboration de grammaires, de dictionnaires, ils génèrent des termes disponibles pour des investissements sémantiques différents, voire concurrents.

1.2 Le provençal, langue ou dialecte ?

Cet article s'intéresse plus spécifiquement au débat actuel portant sur la définition du provençal comme dialecte ou variété d'une langue plus large (langue d'oc ou occitan¹⁰), ou comme langue autonome dans un ensemble de langues d'oc. Ce débat subsume de fait les conflits précédents sur l'orthographe ou la nomination de la langue, il ne s'y substitue pas.

L'idée que le provençal ne serait pas une variété occitane ne naît pas *ex-nihilo*. On la trouve théorisée notamment sous la plume de Louis Bayle, qui publie des années 1960 aux

⁹ Je ne m'étends pas sur l'histoire du mouvement d'oc dans son ensemble, largement connu et documenté par ailleurs (voir Abrate, 2001; Jeanjean, 1990; Jouveau, 1984; Martel, 1987, 1989, 1997).

¹⁰ Les deux termes sont synonymes en ce qu'ils désignent une seule langue parlée sur un même territoire. Ils peuvent cependant parfois recouvrir des conceptions différentes de cette même langue.

années 1980 des ouvrages aux titres évocateurs¹¹. Dès 1964, Bayle lie la question orthographique avec la question de l'identité même de la Provence, le choix d'un système graphique unifié menant inévitablement au nivellement dialectal et automatiquement à la négation de l'identité provençale :

Quand la Prouvènço aura, en perdènt lou signe eminent de son gèni propre, sa lengo, abdica sa resoun d'èstre, e renóncia jusqu'à soun noum au sen d'uno abstracho Oucitanio, tout sara degaia pèr sèmpre de ço que vint siècle d'istori e de pouèsio l'avien facho, pacientamen, à l'endins de si frontiero naturalo jamai barrado, toujours duberto i courrènt nourriguè, apararello en meme tèms e, dins un biais, fargarello de sa persounalita (Bayle, 1964, non paginé)¹².

En 1968, Bayle écrit de même :

la réforme orthographique n'étant qu'un des moyens utilisés pour l'édification d'une « **Occitanie** » supra-provinciale, il y a, dans le choix que les Provençaux ont à faire entre la langue de Mistral et celle que leur proposent les grammairiens occitaniens, à décider de leur survie en tant que peuple distinct, avec sa langue particulière et sa littérature originale, ou de leur fusion et confusion dans le grand ensemble unifié du Midi de la France, assez barbaquement et non sans pédantisme dénommé « Occitanie » (Bayle, 1968, 45. Emphase dans l'original).

Enfin, on trouve le terme de langues d'oc, au pluriel, sous la plume de Bayle au moins depuis 1968. S'il s'agit chez ce dernier de sauver la Provence, il s'agit en définitive surtout de la sauver de ce qu'il perçoit comme une effervescence politique très marquée à gauche, prônant l'insurrection sociale, tout autant que d'un indépendantisme occitan qui semble le préoccuper au moins autant que la menace communiste. La question orthographique recouvre donc largement des préoccupations de politique française et méridionale.

Une caution scientifique (sociolinguistique) est apportée à ces réflexions à partir des années 1980 et 1990 par Philippe Blanchet (par exemple 1985, 1992, 2002), et c'est désormais là que les partisans du provençal comme langue autonome puisent leur légitimité.

On pouvait cependant penser, vers la fin des années 1980, que le climat était apaisé. Comme l'écrit à l'époque Florian Vernet, « [l]a querelle graphique a rejoint le terrain qui doit être le sien, celui du débat d'idées, de la confrontation de pratiques mutuellement enrichissantes entre des enseignants respectueux de l'autre et qui savent que la réussite scolaire passe par la solidarité plutôt que par l'affrontement interne » (Vernet, 1987, 87). C'était sans compter sur la capacité du conflit à se renouveler et sur la disponibilité apparemment infinie du terme *provençal* pour exprimer des préoccupations sociales aussi diverses que variées.

En effet, la question de l'autonomie du provençal dans l'ensemble d'oc s'impose sur la scène militante comme sur la scène publique depuis la naissance d'une nouvelle association en 2000, le Collectif Prouvènço. Cette naissance coïncide avec les vives discussions qui ont eu lieu en 1999 à propos de la signature et de la ratification de la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe. Les débats autour de la nomination de la langue régionale sont désormais régulièrement rapportés dans la presse régionale. Pour ne donner qu'un exemple, le quotidien régional *La Provence* relate ainsi,

¹¹ Notamment : *L'Oucitanisme* (Bayle, 1964) ; *Dissertation sur l'orthographe provençale, comparée à la graphie dite occitane* (Bayle, 1968) ; *Procès de l'occitanisme* (Bayle, 1975) ; *Huit entretiens sur l'occitanisme et les Occitans* (Bayle, 1979) ; *La Provence en danger* (Bayle, 1982).

¹² « Quand la Provence aura, en perdant le signe éminent de son génie propre, sa langue, abdiqué sa raison d'être, et renoncé jusqu'à son nom au sein d'une abstraite Occitanie, sera ruiné pour toujours le produit de vingt siècles d'histoire et de poésie qui l'avaient faite, avec patience, au sein de ses frontières naturelles jamais fermées, toujours ouverte aux courants nourriciers, défendant sa personnalité en même temps qu'elles la forgeaient ».

dans son édition du 21 mars 2011, des événements qui s'étaient déroulés la veille en assemblée publique sous le titre : « Le Collectif Prouvènço ne lâchera rien ». L'article est cependant placé sous le titre de rubrique suivant : « Occitanie ». Signe peut-être que les questions abordées dépassent les compétences (ou la volonté de s'investir) de la correspondante locale du quotidien, ce en quoi elle est d'ailleurs probablement rejointe par la majorité des lecteurs du quotidien. Si le débat est mis en scène publiquement, il peine pourtant à captiver les foules.

1.3 Le provençal revendiqué comme langue auprès des autorités régionales

Avec les premières lois de décentralisation dans les années 1980, les régions prennent une forme plus concrète et s'emparent graduellement des problématiques linguistiques, notamment sous forme de subventions aux associations. Cette nouvelle configuration entraîne donc la reconfiguration d'un marché du militantisme linguistique autour d'une compétition renouvelée pour des ressources tant symboliques que matérielles (sous forme de subventions).

Le marché militant provençal fonctionne depuis longtemps comme un marché fermé. Si le Félibrige et l'Institut d'Etudes Occitanes en sont les acteurs historiques, d'autres associations existent depuis les années 1980 (Parlaren et Unioun Prouvènçalo par exemple). L'ensemble de ces associations se partageait les quelques ressources publiques disponibles, et compte tenu de la pauvreté des budgets consacrés aux langues régionales en Provence, seule une stratégie agressive (au sens entrepreneurial) de conquête de marché pouvait faire espérer une place sur ce marché. Dès la création du Collectif Prouvènço, il s'agit donc de dénoncer l'occitanisme comme une menace à la provençalité, et, à travers cette dénonciation, apparaît une véritable recherche de débat avec l'Autre, l'occitaniste, présenté comme adversaire et ennemi – mais essentiel pour assurer l'existence du nouveau mouvement.

Le Collectif Prouvènço a su pourtant mettre en place une double dynamique artistique (en témoignent les festivals organisés par l'association) couplée à la dénonciation de « l'occitanisation de la Provence », ressort efficace car jouant sur le refus instinctif de toute invasion, terme récurrent dans le discours de l'association. La rhétorique est systématiquement guerrière, et apparaît comme destinée à provoquer le rejet de « l'occitanisme » de la part de personnes extérieures aux affaires de militantisme linguistique en Provence tout en rendant inévitable à terme une réplique de l'adversaire. À titre d'exemple, dans le numéro 16 (janvier 2007) de la revue de l'association, *Me dison Prouvènço*, une double page (24-25) est consacrée à des « entretiens avec des représentants du peuple de Provence ». Aux personnes interrogées, le magazine demande d'abord ce que symbolise pour elles la Provence, puis « Que pensez-vous de l'offensive des intégristes occitans pour nous inclure dans leur grande Occitanie séparatrice de la France ? ». La question suivante se présente ainsi : « Que doit-on faire pour résister à cette colonisation rampante ? ». L'association se définit en outre par un slogan prenant la forme d'une trinité : « *uno region, uno identita, uno lengo* »¹³. Il s'agit donc de donner un contenu précis à ce slogan qui fonctionne comme un programme, et qui permet d'inclure autant que d'exclure, et de séparer la bonne provençalité de la mauvaise.

Les termes actuels du débat sont donc amenés par le nouvel entrant sur le marché et forcent le mouvement adverse à entrer dans la conversation avec une posture défensive et sur un débat dont il n'a pas choisi les termes. La réponse officielle vient tardivement et adopte généralement une posture épistémique se présentant comme distanciée et scientifique. Elle ne s'adresse pas directement au Collectif Prouvènço (en refusant de le nommer), mais aux élus, et se borne généralement à rappeler l'attachement des grands mouvements de défense de

¹³ « Une région, une identité, une langue ». Voir plus bas, partie 2.

l'occitan (Institut d'Etudes Occitanes¹⁴) ou de la langue d'oc (Félibrige¹⁵) à l'unité de la langue, héritage du mouvement Renaissantiste du 19^e siècle.

Ces débats sont complexes, et mettent en scène non seulement les associations mentionnées ci-dessus, mais aussi les collectivités territoriales. Je me limiterai ici à l'analyse des débats entre associations, que l'on trouve sous diverses formes : forums sur internet, textes émanant d'associations prenant position, et interpellant plus ou moins directement les associations adverses. Pour cet article, j'ai retenu deux textes parus à l'automne 2012 et qui se répondent. Il s'agit d'une part d'un manifeste du Pen Club de langue d'oc (branche méridionale d'une association internationale d'écrivains) « affirmant le caractère un et divers de la langue et de la culture d'Oc »¹⁶ ; et d'autre part du « Manifeste pèr Prouvènço : Pourquoi défendre et promouvoir le provençal comme langue de France à part entière »¹⁷, publié par le Collectif Prouvènço. Ces deux textes sont soumis à pétition en ligne (également en version papier pour la seconde). En outre, le site du manifeste du Pen Club propose un forum de discussion, dont j'utiliserai quelques extraits qui permettent d'éclairer certains enjeux du débat¹⁸.

Ces deux textes sont emblématiques des arguments avancés de part et d'autre. Ils rassemblent l'ensemble des arguments avancés par les deux parties en présence, et se caractérisent par une double énonciation, s'adressant à la fois à un arbitre supérieur, l'État, et aux militants, avérés ou potentiels.

2. Du voisinage de soubassements idéologiques apparemment opposés

Cette section présente les textes choisis pour l'analyse ainsi que les traits généraux de leur organisation interne, afin d'en dégager les principaux soubassements idéologiques. Je présenterai d'une part le manifeste pour l'unité de la langue d'oc, puis le texte du Collectif, qui se présente comme une réponse au premier.

2.1 Le « Manifeste affirmant le caractère un et divers de la langue et de la culture d'oc » ou le rappel des fondamentaux de l'occitanisme

Ce manifeste se présente avant tout comme un rappel (une « affirmation ») d'évidences dont le partage ne serait plus unanime.

Le texte rappelle d'abord le domaine géographique de la langue (le sud de la France, quelques vallées en Italie et en Espagne), ses origines (le latin) ainsi que ses principales divisions dialectales, au nombre de six : provençal, gascon, limousin, auvergnat, vivaro-alpin et languedocien.

¹⁴ Association fondée en 1945 à Toulouse, présente sur l'ensemble du territoire d'oc.

¹⁵ Association fondée en 1854 près d'Avignon par plusieurs écrivains, dont Frédéric Mistral.

¹⁶ Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.jfbrun.eu/penclub/manifeste_unitat_e_diversitat.htm (adresse vérifiée le 19 octobre 2012). Celui-ci répondait à l'origine à un premier texte émanant de l'Institut béarnais et gascon (juin 2012), qui promeut le gascon comme une langue à part entière et non comme une variété de l'occitan. Texte disponible en ligne : <http://biarn-toustem.blogspot.fr/p/un-manifeste-pour-la-reconnaissance-du.html> (adresse vérifiée le 10 octobre 2002).

¹⁷ Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.collectifprovence.com/spip.php?article701> (adresse vérifiée le 19 octobre 2012).

¹⁸ Celui-ci se transforme rapidement en une discussion animée sur la question de l'unité de la langue d'oc, impliquant quatre ou cinq (selon les moments) contributeurs très réguliers. D'autres débats ont pu avoir lieu, notamment à l'occasion de la diffusion sur France Culture le 31 mai 2011 d'une émission de la « Fabrique de l'histoire » sur le *Trésor du Félibrige*, le dictionnaire élaboré par Frédéric Mistral au 19^e siècle. L'ensemble du débat (soixante-quinze commentaires) est disponible à l'adresse suivante : <http://www.franceculture.fr/emission-la-fabrique-de-l-histoire-10-11-histoire-des-dictionnaires-23-2011-05-31?page=1> (adresse vérifiée le 10 octobre 2012).

Le paragraphe suivant justifie l'unité linguistique, malgré l'absence d'unité politique, au nom d'une intercompréhension sur l'ensemble du domaine linguistique. Ainsi, si certains ont pu conclure à l'émiettement du domaine « en plusieurs langages différents », c'est par inattention. D'autres en revanche, organisés en « groupuscules », affirment l'existence de plusieurs langues d'oc. L'utilisation de tournures passives permet d'éviter de nommer un adversaire en particulier, et de présenter les arguments du manifeste comme des évidences. L'emploi d'un vocabulaire technique, notamment linguistique, définit une posture épistémique positionnant le texte non dans le débat mais du côté du rappel scientifique, incontestable :

Outre le fait que cette conception linguistique s'oppose aux faits constatés et au consensus scientifique sur la question, elle ignore surtout la réalité culturelle des Pays d'Oc. Celle-ci ne se réduit nullement à l'étude de différences phonologiques et lexicales entre parlers ruraux. [...] (§4).

De manière générale, l'argumentaire constitue une réponse aux détracteurs de l'unité d'oc, basée sur des arguments présentés comme linguistiques et culturels. De fait, la première partie de l'argumentaire est principalement historique, presque téléologique, et invoque les deux grands mouvements littéraires d'oc qui dans une dynamique ayant en commun la pensée de l'unicité, auraient constitué des mouvements homogènes. On trouve donc d'une part les troubadours médiévaux qui auraient participé d'un même espace culturel, et dont la langue aurait été chantée jusque dans les cours européennes les plus prestigieuses ; d'autre part le Félibrige au dix-neuvième siècle sous l'égide de Frédéric Mistral, suivi de l'Institut d'Etudes Occitanes qui en serait la continuation et l'amplification. Ainsi,

[c]ette aventure culturelle, malgré l'hostilité et le mépris qu'elle a trop souvent rencontrés, a contribué indiscutablement à refaire de la langue d'Oc moderne une langue de civilisation et de culture à part entière, illustrée par plus de 1500 auteurs, qui, en se basant sur la grande richesse de ses variétés locales, dans une perspective d'unicité de cet ensemble culturel, en ont fait un remarquable outil de pensée et d'écriture qui n'a plus rien à envier à aucune autre langue contemporaine sur le plan du potentiel de description et d'abstraction.

Le paragraphe suivant est consacré à la création en occitan, et à la possibilité, grâce à l'unité de la langue, de se produire d'un bout à l'autre du domaine linguistique. Une langue d'oc unifiée serait ainsi la garante d'un marché plus étendu pour les produits culturels en occitan – en conséquence, la reconnaissance d'une mosaïque de langues limiterait les possibilités de diffusion de ces productions.

Les deux derniers paragraphes rappellent la valeur de l'occitan comme outil intellectuel malgré une « politique active d'éradication », ainsi que l'unité de la langue d'oc à travers tout son espace géographique comme transcendant sa « merveilleuse diversité » :

Notre culture fonctionne comme un vaste ensemble non hiérarchisé « des Alpes aux Pyrénées », « de la mer bleue à la mer verte » en cultivant sa merveilleuse diversité qui constitue une de ses originalités et ne s'oppose en rien à cette ambiance d'unité qui a toujours été la sienne et lui confère également son dynamisme.

Le texte mélange vocabulaire descriptif (« fonctionne comme », « confère ») et ambition de faire advenir ce qui est énoncé, laissant croire que l'unité est un fait acquis depuis longtemps. L'unité est cependant réduite à une « ambiance » qui reflète la volonté du collectif d'écrivains à l'origine du texte plutôt qu'une réalité effective, placée sous le patronage de Mistral (auteur de la phrase « des Alpes aux Pyrénées »), instance ultra-légitimatrice.

Le message est cependant clair : il s'agit de lier un potentiel de création littéraire et artistique, aujourd'hui comme autrefois, à la diversité de la langue d'oc. Ainsi, la diversité n'est pas seulement un accident résultant d'une absence de standardisation, d'un manque historique sur le modèle des langues nationales, mais la condition même de l'existence d'une production artistique occitane, raison d'être de la langue pour les écrivains signataires. La circulation d'une mer à l'autre est garantie à la fois d'un marché sur lequel les produits culturels peuvent circuler, et d'échanges qui seraient à la base de cette création. Il est en outre précisé que cette diversité n'est pas hiérarchisée, la différence n'indexant ici aucun rapport de pouvoir, et chaque variété étant d'égale valeur sur le marché linguistique ainsi défini géographiquement.

En d'autres termes, il s'agit d'une vision déshistoricisée de la langue, et réhistoricisée en fonction de critères dont le mouvement occitan se veut porteur, en particulier la tolérance ou le respect. La langue est fondée sur un présupposé théorique d'intercompréhension, garantie de l'existence d'un marché linguistique en même temps que d'un marché de la langue (un marché des productions en occitan).

Mais si le marché est défini en termes géographiques, cette diversité là étant érigée en icône d'une situation occitane idéale égalitaire, ce processus s'effectue au détriment de la prise en compte de la diversité sociale, et par l'occultation de dynamiques économiques interrégionales qui trouvaient à s'exprimer à travers des différences langagières qui étaient en retour constitutives de ces différences. On pensera par exemple à la dévalorisation historique des parlers alpins (gavots) par rapport aux parlers provençaux méridionaux. L'absence de ces processus est permise par l'effacement des locuteurs eux-mêmes dans le texte, fondé sur l'existence de l'occitan comme langue porteuse d'une culture littéraire digne de figurer parmi les grandes langues de culture du monde. L'histoire de la langue n'est vraisemblablement pas celle des personnes qui la parlent, mais celle des écrivains qui l'utilisent pour la sublimer. Cette articulation difficile est exprimée en particulier dans l'avant dernier paragraphe du Manifeste :

La situation de la langue d'Oc est difficile du fait de la politique active d'éradication dont elle fait l'objet depuis trop longtemps et du peu de soutien qu'elle reçoit des pouvoirs publics. Cette situation ne change rien à sa valeur d'outil de pensée et d'écriture. Son potentiel sur le plan de la culture est équivalent à celui de n'importe quelle langue disposant d'un appareil d'état pour la soutenir.

On peut proposer plusieurs remarques au sujet de ce passage : d'une part la responsabilité du déclin est entièrement reportée sur la « politique active d'éradication », à qui les auteurs confèrent une agentivité permettant d'effacer les acteurs du processus, et en particulier les locuteurs eux-mêmes. La complexité des questions de substitution linguistique, de loyauté, ainsi du lien entre langue et groupes de référence est absente. La langue demeurant une abstraction et un moyen d'expression égal au français, elle est considérée comme *disponible* au même titre que n'importe quelle autre langue, et égale en potentiel au français.

Ainsi, la complexité de l'histoire de la substitution est-elle remplacée par le mythe de la langue¹⁹, qui permet de la présenter comme un outil prestigieux, ayant fait ses preuves, et immédiatement disponible (cette immédiateté étant modalisée par l'existence d'un « potentiel » à servir de langue de culture).

¹⁹ Schématisé par la présence de l'espace géographique rapporté à quelques éléments symboliques (les deux mers, Atlantique et Méditerranée), et une histoire fondée sur quelques grandes figures littéraires : troubadours, félibres, auteurs occitans du 20^e siècle. Ce mythe est fondateur pour le mouvement linguistique d'oc (Félibrige comme Occitanisme), et permet de légitimer l'occitan comme langue véritable auprès des autres langues européennes de prestige.

Pris dans son ensemble, et une fois les locuteurs écartés, ce discours vise à présenter une naturalisation de la « langue occitane » comme :

1. liée à un territoire, ici symbolisé par deux mers et deux chaînes de montagne ;
2. « une et diverse » ; l'unité étant garantie par l'intercompréhension sur l'ensemble du territoire occitan, et garantissant en retour la possibilité d'échanges sur un vaste échange, impossibles sur un territoire. Cette unité par delà la diversité semble exclure l'usage d'un standard interrégional, les spécificités de chaque variété dialectale devant être maintenues ;
3. support à une littérature prestigieuse et à des créations artistiques ;
4. égale en théorie au français.

C'est en quelque sorte le discours occitaniste classique, visant à dépasser la situation de diglossie en rendant à la langue son prestige usurpé, faisant de la langue un objet sublimé mais désincarné, et réincarné dans un fétichisme du texte. On y observe deux éléments fondamentaux de l'idéologie linguistique traditionnelle française : le lien indissociable de la langue avec un territoire (tempéré ici par la reconnaissance d'une certaine variation), et l'écrit prestigieux et ancien comme source principale de légitimation.

Cette conclusion temporaire ne doit pas surprendre. Le Félibrige comme l'Institut d'Etudes Occitanes sont des mouvements profondément enracinés dans la modernité européenne, et leurs racines se trouvent dans le Romantisme européen aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, aux sources de l'idéologie de l'État-nation.

2.2 Le « Manifeste pèr Prouvènço » : une construction idéologique complexe.

Le « Manifeste pèr Prouvènço » est, à l'inverse du précédent, un document complexe en termes de structure argumentative, fait de plusieurs couches discursives qui se mêlent d'une manière parfois inattendue, à la fois en terme d'organisation du discours comme des objectifs énoncés.

Le texte est diffusé en version .pdf (cinq pages), et constitué du « Manifeste » proprement dit, lui-même précédé d'un préambule. Une première page proclame l'objectif apparemment central du document : « Non à un centre supra régional de l'occitan » ; à gauche de ce titre, on trouve un drapeau provençal gonflé par le vent, et le slogan de l'association (« *uno regioun, uno identita, uno lengo* »). Enfin, la dernière page est un résumé des revendications contenues dans le document et portées par l'association (voir plus bas, 2.2.2).

Le préambule sert avant tout à personnifier l'adversaire en le nommant. Etant moi-même nommé cité dans ce texte, et compte tenu de la place disponible pour cet article, je le laisse de côté pour me concentrer sur le manifeste (2.2.1) et sur les revendications (2.2.2). On peut simplement dire que le préambule assure le lien d'intertextualité avec le texte du Pen Club :

Enfin, en 2012, le PEN Club Occitan [...] a lancé un manifeste affirmant « le caractère un et divers de la langue et de la culture d'Oc ». Dans ce document on peut lire que la « langue d'Oc ou langue occitane » possède de nombreuses variétés régionales. Toujours selon ce document qui assène ses contre-vérités et ses croyances dogmatiques et sectaires comme en ont l'habitude des mouvements occitanistes [...] [suit une longue citation du document du Pen Club concernant l'intercompréhension des variétés d'oc].

2.2.1 « Manifeste »

À travers la réponse à une question initiale (« Pourquoi défendre et promouvoir le provençal comme langue de France à part entière ? »), le « Manifeste » proprement dit cherche à la fois à promouvoir l'utilisation du provençal comme langue autonome et à

délégitimer la revendication occitane en Provence et ailleurs. Cette double focalisation amène les auteurs à multiplier les points de vue d'énonciation, les rappels intertextuels et les revendications.

Le texte fait en effet référence à la fois à un « nous » ambigu qui renvoie au Collectif Prouvènço, et aux « Provençaux » – cette ambiguïté permettant de poser une identité entre le sujet énonciateur, le Collectif Prouvènço, et l'instance qui l'asserte et la valide, le peuple. Les « Provençaux » et « la population » ne sont pas définis et recouvrent semble-t-il indistinctement les locuteurs du provençal et les habitants de la région.

Ainsi peut-on lire : « le provençal est vécu par les Provençaux comme une langue distincte à part entière, qui jouit d'un large soutien de la population et des collectivités locales [...] ». Plus loin, le texte aborde la question de l'occitan, un glossonyme « que la population ne [...] connaît pas (« occitan ») alors que le terme provençal est employé par près de 90% de la population pour le nommer ».

Cette identité entre énonciateur et instance légitimatrice, alliée à l'usage de chiffres invérifiables permet d'entretenir une certaine confusion sur les usages linguistiques en Provence pour justifier un argumentaire dont l'argument central porterait sur le fait que la pratique du provençal serait menacée non pas du fait de processus historiques complexes mais du fait de l'action de groupes militants occitanistes. En conséquence, le texte appelle à la mobilisation des Provençaux :

Un grand et vif débat public a eu lieu depuis plusieurs années entre les tenants d'une intégration dans un occitan unifié et les tenants des langues d'oc, chacune d'elles étant une langue à part entière. La population provençale et ses élus légitimes ont exprimé massivement un choix pour une reconnaissance du provençal comme langue à part entière. [...] Il est donc grand temps que la situation du provençal soit définitivement et démocratiquement clarifiée pour que vive dignement cette langue aux côtés des autres langues de la famille d'oc et de toutes les autres langues de France, d'Europe et du monde. IL EST DE NOTRE DEVOIR CITOYEN DE NOUS ENGAGER POUR CELA²⁰.

Le débat est présenté sous le signe de la démocratie, et présente les apparences de la transparence. Pourtant, sa conclusion ne peut passer que par la reconnaissance d'une langue autonome, sans que l'on sache ce que recouvre l'expression « la population provençale », ni de quelle manière celle-ci ou ses élus se sont exprimés ou sur quelle question il se sont prononcés. Quel est donc la nature du danger ? Il consisterait d'abord en un déni de démocratie, le droit des Provençaux à choisir la nature de leurs pratiques linguistiques étant remis en cause par des groupements minoritaires. La majorité serait donc soumise aux volontés d'une minorité active dont l'objectif serait d'imposer les éléments suivants, contenus dans l'expression « occitanisation de la Provence » :

- un terme inconnu, occitan, pour désigner le provençal ;
- l'usage d'une graphie « à peu près inutilisée en Provence » – graphie en outre archaïque et compliquée ;
- une représentation d'une langue unique sur un espace qui comprendrait l'ensemble du sud de la France ;
- éventuellement, un « 'occitan standard' de substitution à la place des variétés locales du provençal qui motivent l'essentiel de l'attachement à une langue 'régionale' de proximité ».

²⁰ La dernière phrase est détachée du corps du texte et présentée dans une police différente qui la met en évidence.

Le texte se structure autour d'une série d'oppositions irréconciliables. Par exemple, il oppose une « construction idéologique plus que discutable, dans ses fondements comme dans ses projets » et « les principes humanistes, républicains et loyaux » qui fondent l'action du Collectif Prouvènço. L'adjectif « loyal » fait ici référence à l'attribution d'une volonté séparatiste, ouverte ou cachée, au mouvement occitaniste (l'aspect « discutable » de l'occitanisme).

Au-delà d'une rhétorique dont l'objectif vise à la mobilisation des troupes (ici de signataires de la pétition) et plus largement des « Provençaux », transparait une vision du monde dualiste opposant bien et mal, et permettant de construire un peuple provençal en filigrane, loyal et respectueux, victime de tentatives d'annexion de la part de militants du Sud-Ouest²¹, séditieux dans leurs actes et leurs discours. Ce discours permet d'opposer la continuité incarnée par la référence à la Provence à la rupture que représenterait un ralliement à un discours occitaniste : rupture historique et linguistique, les variétés légitimes du provençal étant soumises à un standard imposé de l'extérieur.

A l'inverse, le provençal, en tant que langue autonome, pourrait se prévaloir de la reconnaissance sous ce nom des Provençaux ; d'un soutien scientifique et institutionnel (par l'Unesco et la SIL²²) ; d'une littérature et d'une « orthographe moderne fixée au XIX^e siècle et aujourd'hui employée par quasiment la totalité des collectivités, enseignants, ouvrages linguistiques et pédagogiques » ; de l'existence de grammaires, dictionnaires, méthodes, maisons d'édition.

Il faut pourtant remarquer que par delà les attaques, les arguments présentés pour la reconnaissance du provençal comme langue autonome diffèrent peu de ceux utilisés pour justifier l'existence de l'occitan : reconnaissance scientifique et institutionnelle, recours à un écrit légitimant²³. Différence notable cependant : le provençal serait reconnu comme tel par « les Provençaux », et ce depuis toujours :

C'est bel et bien le provençal, nommé ainsi depuis des siècles, doté d'une orthographe moderne et cohérente, de dictionnaires, d'une littérature et de locuteurs qui ne se considèrent que comme Provençaux !...

Ainsi au-delà de la question linguistique, l'enjeu semble en effet porter sur l'exclusivité identitaire associée à la provençalité²⁴. Derrière cette définition on voit ainsi se définir les critères de ce qu'est être un bon Provençal, construit sur une reconnaissance d'une continuité historique, une allégeance à la Provence mistralienne et à la norme créée au 19^e siècle et une littérature autochtone. Par l'attaque systématique du mouvement adverse, il s'agit de montrer en l'affirmant et en la mettant en scène l'authenticité du mouvement provençal, ancré dans le peuple et dans le passé, face à l'artificialité de l'occitan et de l'Occitanie.

2.2.2 Revendications

Les revendications constituent la dernière partie du document du Collectif Prouvènço :

²¹ La référence au Sud-ouest, notamment à Toulouse, n'est pas explicite dans le Manifeste. Elle apparaît dans le préambule, où le projet de centre interrégional occitan est une émanation des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, et dans de nombreux autres documents.

²² *Summer Institute of Linguistics*. Organisation religieuse américaine visant la description et documentation des langues du monde dans le but de traduire la Bible. Elle publie un ouvrage intitulé *Ethnologue* qui recense les diverses langues parlées dans le monde, selon des critères qui lui sont propres. Voir <http://www.ethnologue.com>.

²³ Les fondements communs doivent être cherchés dans le recours à l'État-nation comme modèle de part et d'autre. Ils n'excluent en aucun cas des variations et divergences idéologiques profondes, qu'il faudrait analyser ailleurs.

²⁴ L'exclusive est également présente dans la devise de l'association, liant *une* langue, *une* identité et *une* région.

Pour toutes ces raisons, nous nous prononçons, avec le Collectif Prouvènço qui crée un Observatoire de la Langue et de la Culture Provençales à Cheval Blanc :

1. pour la reconnaissance du provençal comme langue originelle de la Provence ;
2. contre un centre supra régional occitan ;
3. pour l'exception culturelle provençale.

Le projet dont il est ici question entre donc en résonance directe avec la revendication exprimée sur la première page du document : « Non à un centre supra-régional occitan » et rappelé au point 2 ci-dessus. La création de l'Observatoire est cependant mise en retrait des revendications, et présentée en subordonnée comme une condition de réalisation des trois points suivants. L'alternance de positif et de négatif parmi les trois points permet cependant de proposer une seule mesure concrète, le point 2. Celui-ci équivaut à demander que le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur refuse de contribuer au financement du « centre supra-régional occitan ». Les points 1 et 3 sont des appels à des principes généraux auxquels une institution politique peut aisément souscrire sans se trouver engagée, contrairement à la demande formulée en 2.

Le point 3 fait écho à une conception de la culture française définie par le ministère de la culture à partir de 1959, d'abord sous Malraux. Il permet au discours de s'affilier à un discours plus large, celui de la fierté de la différence et de la spécificité française au niveau international.

Le point 1 mérite que l'on s'y arrête plus longuement, tant il est complexe. Il ne s'agit pas seulement de demander pour le provençal une reconnaissance, mais une reconnaissance pour une qualité de cette langue, son antériorité sur le territoire régional (sous le nom de provençal). On est donc loin d'une revendication de droits linguistiques, contrairement à ce que le document et son origine laisseraient penser. Cette revendication paraît relever du sens commun, et semble propre à attirer une sympathie au-delà du cercle habituel des militants. On peut donc s'interroger sur son sens réel, et sa position comme première revendication. D'abord, elle permet d'attirer la sympathie, et de masquer peut-être l'aspect négatif du second point, peu explicite et sans doute peu parlant auprès du grand public. Ensuite, elle implique une revendication de reconnaissance par l'État comme par le Conseil régional niant le caractère conflictuel historique de la situation linguistique au profit d'une reconnaissance symbolique sans conséquence réelle, sinon vis-à-vis du mouvement adverse. Ceci implique en retour que le Collectif Prouvènço reconnaisse l'État et la Région comme légitimes pour définir la langue régionale. Il s'agit donc de demander une reconnaissance par l'autorité légitime pour elle-même et non en vue d'un usage particulier, et de s'inscrire dans une logique de loyauté vis-à-vis de cette autorité. Cette loyauté est présente dans l'ensemble du discours du Collectif Prouvènço face à un mouvement occitaniste supposé séditieux (voir ci-dessus).

La cohérence idéologique générale est finalement assurée par la présence du slogan de l'association, « une région, une identité, une langue », qui peut renvoyer à une inquiétude face au multiple et au divers, la tension étant résorbée dans la « reconnaissance » non pas de pratiques linguistiques particulières, mais d'une antériorité sur le territoire, que l'on peut ainsi faire pleinement sien.

2.3 Soubassements idéologiques

Dans cette partie, il s'agit de déterminer quels principes idéologiques primaires informent les deux manifestes, et dans quelle mesure ils diffèrent ou non à un niveau infra-discursif.

Les différences sont a priori marquantes. Le mouvement occitaniste semble poursuivre la dénonciation d'une situation diglossique, quand le Collectif Prouvènço envisage la relation

entre français et provençal selon un mode de complémentarité. Les premiers envisagent l'État avec défiance, bien que faisant appel à son arbitrage, quand les seconds s'affilient à lui et voient en lui une instance légitimatrice et libératrice. Le territoire est à construire pour les premiers, il est donné (c'est la région administrative actuelle) pour les seconds.

Au-delà de ces différences, on doit noter de nombreuses similarités. Il s'agit dans les deux cas de définir un groupe (Occitans, Provençaux), qui en fait partie et qui en est exclu. C'est par un processus de construction de différences / ressemblances que l'on pourra déterminer qui entre dans la catégorie, et qui en est exclu. La dynamique d'iconisation et d'effacement (Irvine et Gal, 1995) est similaire dans les deux cas. Du côté de l'iconisation : l'occitan ou le provençal ont une longue histoire (Moyen Âge ou 19^e siècle), sont codifiées et des outils de grammatisation (dictionnaires, grammaires) existent ; de nombreux écrivains utilisent la langue. Du côté de l'effacement, on notera celui, particulièrement notable, des locuteurs effectifs et des pratiques quotidiennes, ainsi que du mélange et du contact de langues. L'effacement actuel permet de se concentrer sur la langue, d'en faire un objet d'étude et de débat, en laissant de côté la question embarrassante des pratiques mixtes, diglossiques, complexes des locuteurs ordinaires.

Quand ils sont présents, les « Provençaux » (comme les « Occitans » du reste, jamais nommés comme tels) demeurent fantomatiques, et ne servent à légitimer un discours que par leur nombre supposé (Manifeste du Collectif Prouvènço : « Le provençal est une langue parlée ou comprise et identifiée comme telle par plusieurs centaines de milliers de personnes [...] » ; « le terme provençal est employé par près de 90% de la population [...] »).

On l'a dit, le recours à l'écrit légitimateur renvoie à un véritable culte du texte écrit, sacré (Lafont [1997, 114] parle d'« idéologie renaissantiste du texte rédempteur »). Ce que nous avons pour l'instant laissé de côté, c'est le lien entre langue et territoire. Mais il existe de façon nette de part et d'autre, bien que construit différemment. Pour le mouvement occitaniste, c'est la langue qui fonde le territoire. Pour le mouvement provençalo-circonscrit²⁵, c'est le territoire, la région actuelle, qui fonde la langue (voir également l'article de Flor, ce numéro, pour une analyse similaire).

L'idéologie principale qui sous-tend les deux discours est donc sensiblement la même, elle est liée à celles qui ont présidé à la construction des États-nations. Il s'agit d'une reproduction des mécanismes idéologiques qui gouvernent l'usage du français, et qui associent prestige linguistique et norme écrite, ainsi qu'une langue comme entité dotée de limites, territoriales et linguistiques, associée à un groupe donné. La légitimité des revendications résulte dans les deux cas d'une haute antiquité linguistique ainsi que d'un prestige lié à l'existence de grands auteurs et d'un prix Nobel revendiqué de part et d'autre, qui sous-tendent également une idéologie puriste de la langue qui n'est remise en cause par aucun des mouvements. Les différences entre les mouvements ne portent en aucun cas sur une remise en cause de ce que doit être une langue, ni son rôle au niveau régional.

Cependant, pour essentielle que soit cette hypothèse d'un rapprochement idéologique pour appréhender le débat linguistique en Provence, elle ne nous apprend rien de bien nouveau. Que les mouvements régionalistes soient une réplique des mouvements nationalistes européens a déjà été mis en évidence par les historiens (par exemple Thiesse 2002).

La question qui doit maintenant nous occuper est donc la suivante : quelles fonctions occupe la persistance de ces idéologies aujourd'hui en Provence ? Pourquoi et sous quelles formes sont-elles mobilisées aujourd'hui dans le débat ? Quelles fonction remplit le maintien de frontières étanches entre dialectes ou entre langues d'oc ? C'est bien ces questions qui sont au centre des débats, au-delà de la question langue / dialecte.

²⁵ J'emprunte cette formulation à Danièle Dossetto (ce numéro).

3. Fonctions de la démarcation idéologique

Au cours de l'histoire, les débats autour de la question provençale ont pu être disponibles pour symboliser plusieurs oppositions, par exemple entre gauche et droite, républicains et royalistes etc. C'était particulièrement le cas quand la ligne de partage principale se situait autour des questions graphiques. À l'heure actuelle, celle-ci n'est plus la ligne de démarcation idéologique principale en Provence, celle-ci s'étant déplacée sur la question de l'unité de la langue d'oc.

Ce qui frappe le lecteur attentif du débat sur la question linguistique, c'est avant tout deux ensembles de questions.

1. Pourquoi le Collectif Prouvènço insiste-t-il autant sur l'« occitanisation de la Provence » ? Tout observateur même distrait remarquerait en effet d'emblée que la Provence n'est menacée par aucun mouvement occitan. Quand bien même ceux-ci en auraient la volonté, l'état des forces militantes ne le permettrait guère. Corolairement, pourquoi continuer, malgré de constantes dénégations, à accuser les mouvements adverses de vouloir imposer un standard centralisé ?
2. Face aux accusations d'occitanisation du Collectif Prouvènço, la ligne de défense occitaniste demeure tout aussi stable : il ne s'agit en aucun cas d'imposer un standard. Au contraire, il est capital de maintenir l'intégrité de chaque dialecte. Pourquoi cette insistance sur le refus du mélange interdialectal, quand il est probable qu'au contraire ce processus inévitable est sans doute déjà bien avancé compte tenu des contacts constants entre locuteurs de différents dialectes ?

On peut faire l'hypothèse que ces questions sont liées l'une à l'autre. Elles sont examinées cependant chacune à leur tour, car elles impliquent plusieurs présupposés qu'il convient d'explicitier.

3.1 La peur de l'invasion occitane

L'idée d'une invasion occitane constitue un véritable homme de paille, impliquant une distorsion des idées de l'adversaire pour mieux les décrédibiliser. Mais les éléments constitutifs de cet homme de paille doivent être examinés pour comprendre son objectif. D'une part, l'idée occitanisation introduit l'idée d'un processus imposé de l'extérieur. On observe pourtant aisément que le mouvement occitaniste est porté en Provence par des acteurs locaux, parlant généralement une variante du provençal. Les origines du mouvement sont en outre tout autant provençales que celles du Félibrige (voir Martel, ce numéro). Poser la question en termes d'occitanisation c'est donc permettre de poser la question de la légitimité en termes d'indigénité et d'authenticité liée à l'origine. La devise « *uno regioun, uno lengo, uno identita* » semble aller dans la même direction, homogénéisant territoire identité et langue et refusant la place à des interprétations vues comme immédiatement concurrentes de ces notions. Il s'agit donc de définir qui peut prétendre à l'autochtonie, et qui ne le peut pas.

Le discours du Collectif Prouvènço est à ce sujet hétéroclite : on y trouve un fort attachement à la France républicaine, un triptyque langue/région/identité qui pourrait contredire l'attachement précédent, un anti-occitanisme fort, un sentiment d'appartenance provençale, un « identitarisme », c'est-à-dire un recours à la notion d'identité détachée de tout co-texte, l'identité étant une valeur en et pour elle-même. Cet ensemble est lié à un sentiment de discrimination (de l'État, des media etc.), à un attachement au costume, aux traditions, à un certain passé mistralien idéalisé.

Pour expliquer cette composition composite, on peut avancer plusieurs hypothèses. D'abord, sur un marché militant hautement compétitif, il convient de se distinguer de ses

concurrents pour entrer sur ce marché. Les ressources matérielles et symboliques y étant rares, il s'agit d'en exclure les rivaux potentiels. L'opposition idéologique peut ainsi recouvrir des motivations plus matérielles. Ainsi, dans le cas du Manifeste, on peut voir deux projets mis en scène, le Centre interrégional et l'Observatoire, en concurrence pour les mêmes ressources.

Ensuite, il s'agit de désigner l'Autre, celui qui n'est pas légitime pour incarner la langue régionale, et à travers elle la région. L'Autre ici c'est celui qui ne reconnaît pas le particularisme provençal, mais c'est aussi l'intellectuel et, comme le montrent d'autres textes de l'association, l'urbain et le représentant des classes moyennes qui incarne la langue « artificiellement unifiée » face à la « langue 'régionale' de proximité » – celle des vrais Provençaux. J'ai montré ailleurs (Costa 2011) que le recours à l'Autre occitan permettait de canaliser des inquiétudes sociales liées à la mondialisation, thème récurrent dans le discours du Collectif Prouvènço. Celui-ci se pose ainsi en défenseur des oubliés de la mondialisation (paysans, artisans etc.) face aux *Bob'oc* (contraction de Bobo et occitaniste) qui seraient quant à eux à l'aise dans un processus qu'ils contribuent à mettre en place et dont l'occitan artificiel serait une manifestation.

Ainsi, l'opposition occitan / provençal recouvrerait avant tout une opposition de classe, fantasmée ou réelle. L'opposition serait donc entre authentique et concret vs. artificiel, campagne et villes moyennes vs. villes mondialisées, peuple vs. intellectuels, classes populaires vs. classes moyennes. L'enjeu serait donc l'autorité non seulement sur la langue (et le retrait de cette autorité aux intellectuels symbolisant la classe moyenne), mais également, symboliquement à travers la langue, sur le pays, et sur l'ordre social actuel et ses mutations : enjeu de pouvoir décider de son nom, de ses pratiques culturelles, de ses modes de socialisation. Enjeu de transformation du chaos d'une époque en un ordre rassurant, écho d'un ordre passé sublimé, celui du 19^e siècle, permettant de récuser le monde qui vient et ses incertitudes.

Au-delà du débat, le texte du « Manifeste » met en scène non seulement le bon Provençal, mais aussi la « bonne personne », celle dont l'authenticité serait le pendant, le garant, des valeurs exprimées dans le texte : loyauté vis-à-vis de l'État et reconnaissance de sa légitimité de nommer et de créer les groupes, sérieux, humaniste et républicain. En un mot, fiable, parce qu'enraciné dans une démarche validée par le peuple.

3.2 Le fantasme de la pureté dialectale

L'affirmation du maintien des frontières dialectales est l'un des principes les plus importants de l'occitanisme. Dans le débat en ligne qui fait suite au Manifeste du Pen Club, le rédacteur du texte écrit ainsi :

Après vous rappelez quelque chose de bien douloureux : la langue a déserté les campagnes, où on pouvait trouver nos vrais professeurs il y a quarante ans, c'était des bergers et des agriculteurs. Désormais, l'usage de la langue d'oc est un usage urbain recréé par volontarisme, nous n'y sommes pour rien. On a pas réussi à maintenir dans les campanes [...] cette fabuleuse langue spontanée et authentique qui représente la vraie sève vivante de l'occitan...

Donc il ne faut pas languedocianiser le provençal, ce serait une horreur et une absurdité, on est tout d'accord ! En tout cas notre texte est clairement contre...

Le maintien des frontières dialectales est donc tout autant lié à une question d'authenticité liée au territoire où sont supposées avoir été parlées les variantes de référence que ce que l'on trouve dans le discours adverse. Le refus du mélange dialectal et de la dilution de la pureté des dialectes est donc tout autant lié à une horreur de l'homogénéisation que la peur de l'invasion occitane. Elle n'est cependant pas énoncée du même point de vue.

Insister sur l'intégrité des dialectes, c'est chercher à conserver des limites territoriales fondées sur la langue, en l'occurrence celles fixées au 19^e siècle sur des critères principalement phonologiques par les dialectologues – y souscrire, c'est adhérer au mythe de l'isoglosse comme ligne pertinente de démarcation. Il faut y voir une manifestation d'une idéologie puriste, ou de la pureté, que le maintien de limites permet de conserver à travers le respect d'un ordre établi par une autorité compétente et légitime, fixant une fois pour toutes l'état du marché linguistique au sud de la France. Mélanger les dialectes, c'est altérer l'évolution naturelle de la langue, ou plutôt de la langue telle qu'elle aurait dû être sans le contact diglossique avec le français. C'est donc plaider pour le maintien d'un certain ordre du monde, dans lequel l'instance légitimatrice est la science linguistique. C'est aussi, à travers cela, plaider pour le maintien de l'autorité de la linguistique, de l'université et plus généralement du corps professoral – auquel appartiennent un nombre conséquent d'adhérents au mouvement occitaniste.

L'idéologie puriste occitaniste aurait ainsi une double fonction : séparer l'ordre du désordre, un ordre fondé sur le savoir ; et maintenir une autorité académique sur la langue, et donc sur le marché linguistique à travers la capacité à définir qui parle bien et qui parle mal, ce qu'est la langue légitime et ce qu'elle n'est pas.

En outre, la croyance en ces limites permet de maintenir l'illusion de la continuité avec les dernières générations de locuteurs qui disparaissent actuellement. Maintenir leur manière de parler, c'est maintenir la continuité avec le passé ainsi que la possibilité même d'une régulation des pratiques lorsque les locuteurs ordinaires, consacrés par un autre mythe, celui de la langue maternelle, ne pourront plus dire le bon du mauvais, le vrai du faux – faute de combattants.

4. Conclusions

Dans ce texte, j'ai voulu fournir quelques clefs pour la compréhension du débat idéologique à propos de questions linguistiques en Provence, pour montrer que la langue permettait de mettre en scène d'autres inquiétudes sociales. J'ai posé que le marché linguistique provençal fonctionnait sur deux niveaux sémiotiques, primaire et secondaire – ce dernier représentant le fait que la simple production d'un énoncé en provençal est plus importante que le sens des mots proférés.

Ce marché linguistique est donc saturé de signes disponibles pour articuler des préoccupations sociales diverses. J'ai tenté d'en explorer quelques uns des tenants et des aboutissants à travers l'étude de deux manifestes soumis à pétition en ligne. Ces deux textes émanent de deux associations concurrentes et cherchent à représenter deux points de vue sur la langue régionale de Provence : le premier estime que le provençal est un dialecte d'une langue plus vaste, provençal ou occitan. Pour le second, le provençal est une langue distincte. Dans un premier temps, j'ai cherché à montrer que ces deux points de vue étaient sous-tendus par un travail idéologique prenant sa source à la même fontaine, celle de l'idéologie européenne de l'État-nation. Cet article a ensuite cherché à dépasser cette première analyse pour répondre à la question de la fonction de l'articulation de cette idéologie aujourd'hui : quels groupes sociaux met-elle en scène, dans quels buts ?

Dans les deux cas, il s'agit selon moi d'imposer une vision de ce qu'est ou doit être l'ordre par rapport au chaos, le chaos sociétal s'incarnant en quelque sorte dans l'autre, orthographique et géographique. Le premier texte fait reposer l'ordre sur l'autochtonie, la terre, l'identité et la reconnaissance de la primauté historique sur un territoire. Le second texte fait dériver l'ordre de la construction du savoir tel qu'il était envisagé au 19^e siècle par la dialectologie. Dans le premier cas, je propose de considérer qu'il s'agit de répondre aux angoisses de classes sociales inquiètes de la situation économique actuelle qui la remet en

cause dans ses conditions de vie ; il s'agit de chercher auprès de l'État la reconnaissance d'une existence, sinon d'une légitimité. Dans le second, l'inquiétude vient peut-être de la redéfinition des conditions de la production du savoir, où l'horizontalité de la connaissance, la capacité de chacun à produire un savoir potentiellement légitime (par exemple sur le type de support que représente Wikipedia, où chacun peut intervenir, au moins temporairement), conteste un savoir autrefois vertical ou pyramidal, mais plus assuré, ou rassurant.

Les deux stratégies se rejoignent cependant en ce qu'elles achèvent d'assassiner la figure du locuteur ordinaire, homogénéisé sous le vocable « les Provençaux », réduit à l'état de chiffres ou tout simplement oublié. Mais comme l'écrit Alain Babadzan (2001), « il faut que le passé soit mort pour ressurgir esthétiquement ». Après la graphie, le nom de la langue, ses limites, le prochain enjeu sera peut-être ce locuteur. En tout état de cause, les deux discours fonctionnent désormais nécessairement l'un par rapport à l'autre, et chaque nouveau débat contribue à les solidariser dans leur être.

5. Références

- ABRATE, Laurent, *Occitanie 1900-1968 : des idées et des hommes*, Puylaurens, Institut d'Études Occitanes, 2001.
- BABADZAN, Alain, Les usages sociaux du patrimoine, *Ethnologies Comparées*, 2, 2001.
Disponible en ligne: <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>
- BAYLE, Louis, *L'oucitanisme*, Touloun, Edicioun de l'Escolo de la targo, 1964.
- BAYLE, Louis, *Dissertation sur l'orthographe provençale (comparée à la graphie dite occitane)*, Touloun, L'Astrado, 1968.
- BAYLE, Louis, *Procès de l'occitanisme*, Touloun, L'Astrado, 1975.
- BAYLE, Louis, *Huit entretiens sur l'occitanisme et les Occitans*, Touloun, L'Astrado, 1979.
- BAYLE, Louis, *La Provence en danger (Second dossier occitan)*, Touloun, L'Astrado, 1982.
- BLANCHET, Philippe, *La langue provençale : unité et variété*, Marseille, Centre international de recherches et d'études provençales, 1985.
- BLANCHET, Philippe, *Le provençal: Essai de description sociolinguistique et différentielle*. Louvain-la-Neuve, Peeters, 1992.
- BLANCHET, Philippe, *Langues, cultures et identités régionales en Provence : la métaphore de l'aioli*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- BLOMMAERT, Jan, The Debate is Open. In J. Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, p. 1-38, 1999.
- BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de minuit, 1984.
- BOUTET, Josiane / HELLER, Monica, Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique, *Langage et Société*, 121-122, 2007, p. 305–318.
- CAMERON, Deborah, *Verbal Hygiene*, Londres, Routledge, 1995.
- COSTA, James. Du local au global : essai de clarification idéologique préalable. Discours concurrents et revitalisation linguistique en Provence. In Francis MANZANO (dir.), *Unité et diversité de la linguistique*, Lyon, Publications du Centre d'Études Linguistiques / Editions de l'université Jean Moulin, Lyon 3, 2011, p. 233–255.
- COSTA, James & GASQUET-CYRUS, Médéric (à paraître), What Is Language Revitalisation really About? Competing Language Revitalisation Movements in Provence. In Mari C. JONES (dir.), *Language Endangerment: Documentation, Pedagogy and Revitalisation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GAL, Susan / IRVINE, Judith T., The boundaries of languages and disciplines: How ideologies construct difference, *Social research*, 62(4), 967–1001, 1995.
- GARDY, Philippe / LAFONT, Robert, La diglossie comme conflit : l'exemple occitan. *Langages*, 15(61), 1981, p. 75–91.

- JEANJEAN, Henri, *De l'utopie au pragmatisme? Le mouvement occitan 1976-1990*, Perpignan, El Trabucaire, 1990.
- JOUVEAU, René, *Histoire du Félibrige*, Nîmes, 1984 (et les trois volumes précédents).
- LAFONT, Robert, Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane. *Langue française*, 9(1), 1971, p. 93–99.
- LODGE, R. Anthony, *French: From Dialect to Standard*, London, Routledge, 1993.
- MARTEL, Philippe, Vingt-cinq ans de luttes identitaires. In Geneviève VERMES / Josiane BOUTET (dirs.), *France, pays multilingue. Tome 1: Les langues de France, un enjeu historique et social*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 125-142.
- MARTEL, Philippe, Un peu d'histoire : bref historique de la revendication occitane, 1978-1988, *Amiras / Repères occitans*, 20, 1989, p. 11–23.
- MARTEL, Philippe, Le Félibrige. In Pierre NORA (Ed.), *Les Lieux de mémoire*, Vol. 3, Paris, Quarto Gallimard, 1997, p. 3515–3553.
- MARX, Karl, *Le Capital*, Paris, Gallimard Pleiade, 1965.
- MILHÉ, Colette, *Pragmatique de l'utopie occitane : le point de vue béarnais*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Segalen - Bordeaux 2, Bordeaux, Université Victor Segalen - Bordeaux 2, 2008.
- SHANDLER, Jeffrey, *Adventures in Yiddishland: Postvernacular Language & Culture*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 2006.
- THIESSE, Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XIXe siècle*, Seuil, Paris, 2002.
- VERNET, Florian, Dix ans de querelle graphique. In *Graphies, idéologies linguistiques du XVIe au XXe siècle (Provence, Dauphiné, Vallées occitanes d'Italie)*, Marseille : Obradors Occitans en Provença, 1987, p. 83-87.